

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Cofinanziato
dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA

CONSULTATIONS POST-27



Programme Interreg France-Italia
ALCOTRA



Table des matières

CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES	2
PRINCIPALES PARTIES PRENANTES CONSULTEES	2
METHODES DE CONSULTATION	2
CONTRIBUTIONS AUX QUESTIONS CLES	3
1. <i>Vivre près d'une frontière est-il pour vous une opportunité ou un inconvénient ?</i>	3
2. <i>Où se trouve le plus grand potentiel de coopération territoriale pour la frontière franco-italienne ?</i>	3
3. <i>Qu'est-ce qui fonctionne bien actuellement dans la coopération transfrontalière ALCOTRA et qui devrait être préservé ou renforcé ?</i>	4
4. <i>Qu'est-ce qui ne fonctionne pas bien actuellement dans la coopération transfrontalière ALCOTRA et qui devrait être amélioré ?</i>	4
5. <i>Quels sont les principaux obstacles à une bonne coopération entre la France et l'Italie ?</i>	5
6. <i>Y a-t-il des choses que vous aimeriez faire dans le cadre du Programme ALCOTRA France-Italie mais que vous ne pouvez pas faire ?</i>	5
7. <i>Quelle est la nouveauté la plus importante que vous aimeriez voir dans le futur Programme ALCOTRA France-Italie ?</i>	6
8. <i>Est-ce qu'il existe un besoin de projets d'infrastructure ?</i>	6
9. <i>Que faut-il faire pour faciliter le travail avec vos homologues de l'autre côté de la frontière ?</i>	7
10. <i>Quel serait le projet de coopération France-Italie de vos rêves ?</i>	7
CITATIONS INTERESSANTES	8
CONSULTATIONS DES CITOYENS	9
PRINCIPAUX CITOYENS CONSULTES	9
METHODES DE CONSULTATION	9
CONTRIBUTIONS AUX QUESTIONS CLES	10
1. <i>Vivre près d'une frontière est-il pour vous une opportunité ou un inconvénient ?</i>	10
2. <i>Où se trouve le plus grand potentiel de coopération territoriale pour la frontière franco-italienne ?</i>	10
3. <i>Pouvez-vous citer une ou plusieurs initiatives ALCOTRA que vous trouvez utile là où vous vivez ?</i>	11
4. <i>Dans votre vie quotidienne, quelles sont les plus grandes difficultés de la coopération transfrontalière ?</i>	11
5. <i>Quel serait le projet de coopération dont vous rêvez ?</i>	12
6. <i>Quels sont les avantages de vivre dans un territoire transfrontalier ?</i>	12
7. <i>Avec vos propres mots, que signifie pour vous l'expression « coopération transfrontalière franco-italienne » ?</i>	13
8. <i>Quels sont les 3 éléments que le programme ALCOTRA devrait garder pour les interventions futures ?</i>	13
VOLET JEUNESSE	14
1. <i>L'Europe et la jeunesse : quelles sont les actions en faveur de la jeunesse qu'il vous semble nécessaire de mettre en place sur le territoire transfrontalier ?</i>	14
2. <i>La jeunesse et la participation active : comment souhaitez-vous être informé des actions d'ALCOTRA sur le territoire franco-italien ?</i>	14
3. <i>La jeunesse et la participation active : comment souhaitez-vous vous impliquer dans les actions d'ALCOTRA sur le territoire franco-italien ?</i>	15
CITATIONS INTERESSANTES	16
RECOMMANDATIONS POUR LE POST-27	17

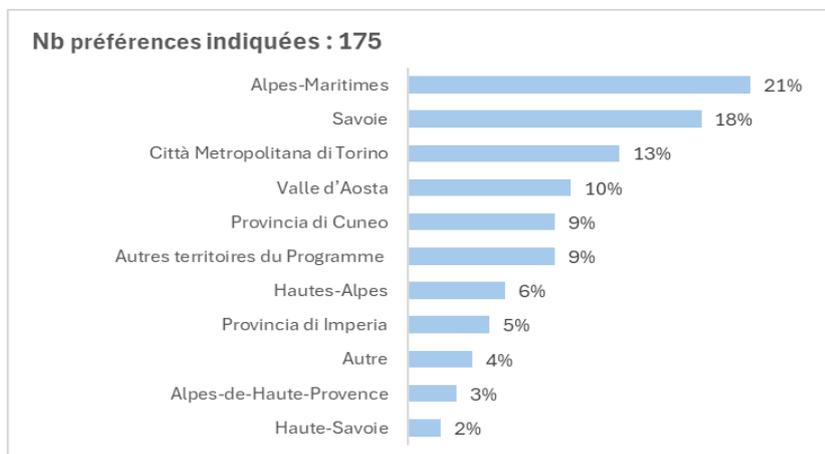
Consultations des parties prenantes

Principales parties prenantes consultées

Ce chapitre présente les caractéristiques des **175 réponses des parties prenantes**.

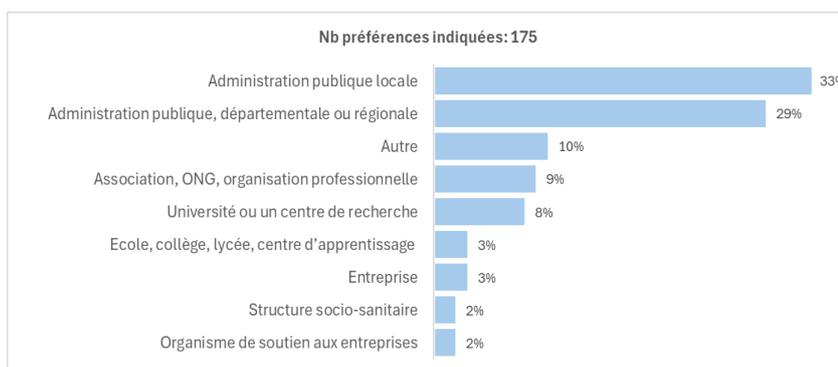
La représentation du territoire de coopération est équilibrée, avec 58% des répondants provenant du versant français et 42% du versant italien.

Au niveau départemental, le territoire du Programme est représenté dans sa totalité, couvrant aussi bien les zones côtières que les régions montagneuses :



La majorité des parties prenantes sont les administrations publiques tant locales [33% des participants], que départementales/provinciales/régionales [29%].

Des entités privées ont également pris part au questionnaire.



On note une participation des universités et des centres de recherche [8%], suivi par les associations, ONG et organisations professionnelles [9%].

Méthodes de consultation

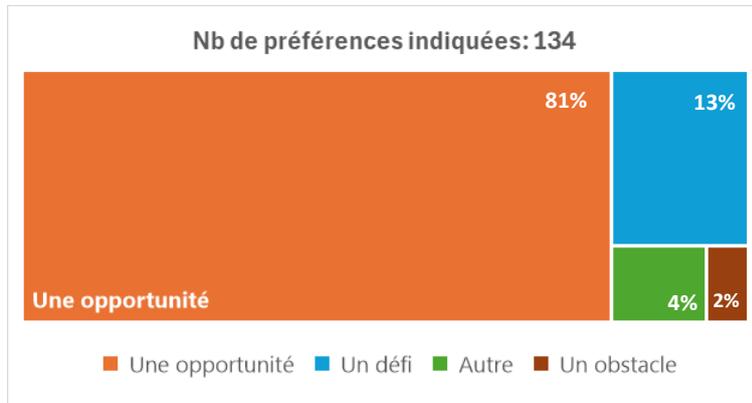
Du 15 juillet au 15 octobre 2024, l'Autorité de gestion a réalisé une **consultation publique en ligne** sur le site internet du Programme ALCOTRA. L'enquête comprend : une courte section d'identification des parties prenantes et dix questions demandées par la Commission européenne. Les réponses sont à choix multiples avec quelques réponses ouvertes et la possibilité d'ajouter des suggestions dans la section "Autre". Cette méthode a permis d'agrèger à la fois des données quantitatives, présentées sous forme de graphiques, et des données qualitatives, afin de collecter des idées intéressantes et innovantes.

Le questionnaire a été diffusé sur le site web, sur les réseaux sociaux d'ALCOTRA, par courriel aux instances du Programme, sur d'autres site internet (l'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes, Projet ALCOTRAITE, sites des administrations partenaires et des bénéficiaires) qui ont republié l'information. Les consultations ont été relancées en septembre pour permettre d'atteindre plus de 500 réponses au total. Des marque-pages contenant un QR code renvoyant aux consultations ont été distribués lors des événements ALCOTRA.

De plus, 12 **ateliers thématiques** ont été organisés par l'Autorité de gestion afin d'approfondir certains sujets identifiés comme prioritaires dans la consultation en ligne, d'enrichir les réflexions menées et de mieux comprendre les attentes des parties prenantes. Une réunion technique Inter-PITER+ mobilisant les 6 territoires engagés dans le cadre de l'OP5 a été organisée. Les contributions qualitatives récoltées ont mené à la rédaction d'un rapport annexe au présent document.

Contributions aux questions clés

1. Vivre près d'une frontière est-il pour vous une opportunité ou un inconvénient ?



La grande majorité des répondants [81%] considère la frontière comme une véritable **opportunité**.

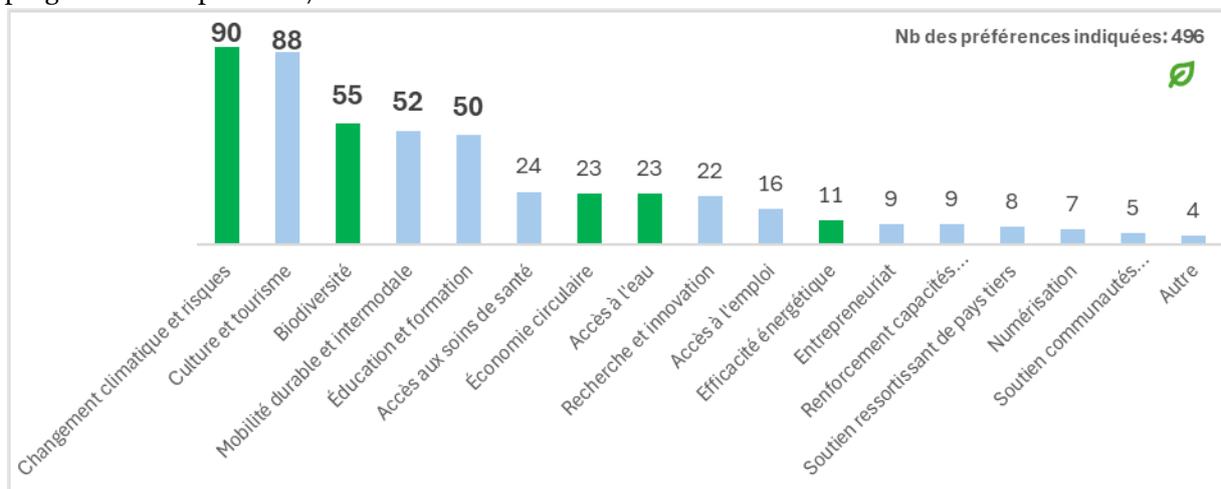
Les commentaires confirment que cette opportunité s'accompagne parfois de défis dans la vie quotidienne, mais cela ne remet nullement en cause la valeur positive de la frontière qui est incontestable.

En effet, la frontière est aperçue comme une source de connaissance et d'ouverture, et non comme une barrière ou un obstacle.

Compte tenu de la représentation homogène de l'ensemble du territoire ALCOTRA, cette donnée confirme que la dimension transfrontalière est très importante et vivante pour les acteurs franco-italiens.

2. Où se trouve le plus grand potentiel de coopération territoriale pour la frontière franco-italienne ?

Les **thématiques liées à l'environnement** [41% des préférences] et à la **culture et au tourisme durable** [18%] apparaissent comme des domaines clés pour la coopération transfrontalière dans la programmation post-2027.

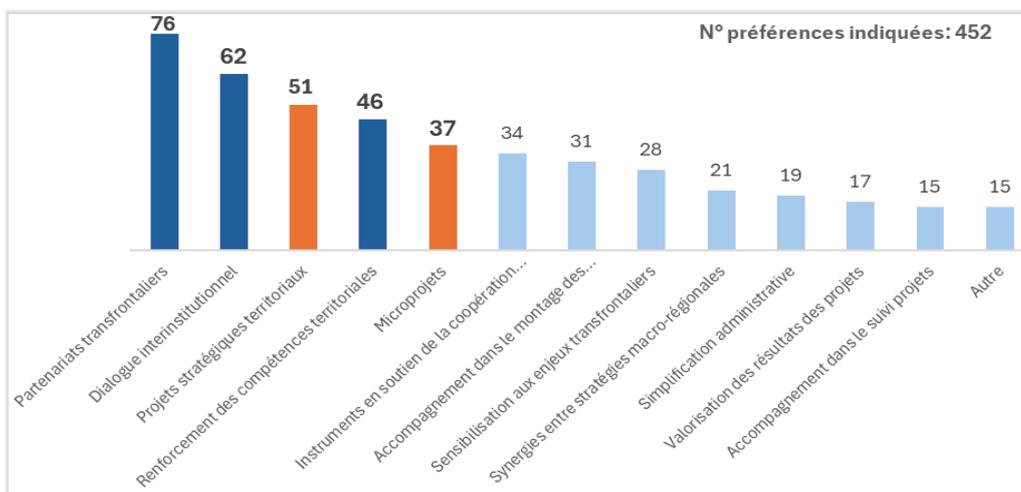


Par ailleurs, l'environnement continue à représenter un enjeu majeur pour le territoire ALCOTRA, avec une attention particulière à l'adaptation au **changement climatique** et à la **prévention des risques** ; les territoires PITER+ ont montré un intérêt particulier pour les thèmes de la ressource en eau et des énergies renouvelables. Ces choix confirment l'attention que le Programme a toujours stratégiquement portée à ces domaines. Ainsi la culture, le tourisme et la mobilité représentent des éléments clés pour le développement économique et sociale du territoire, toujours vus sous le prisme de la durabilité et de la transition écologique.

Ces secteurs offrent des opportunités stratégiques pour renforcer les synergies entre la France et l'Italie, notamment à travers une gestion environnementale concertée et la valorisation du patrimoine culturel commun.

France – Italia ALCOTRA

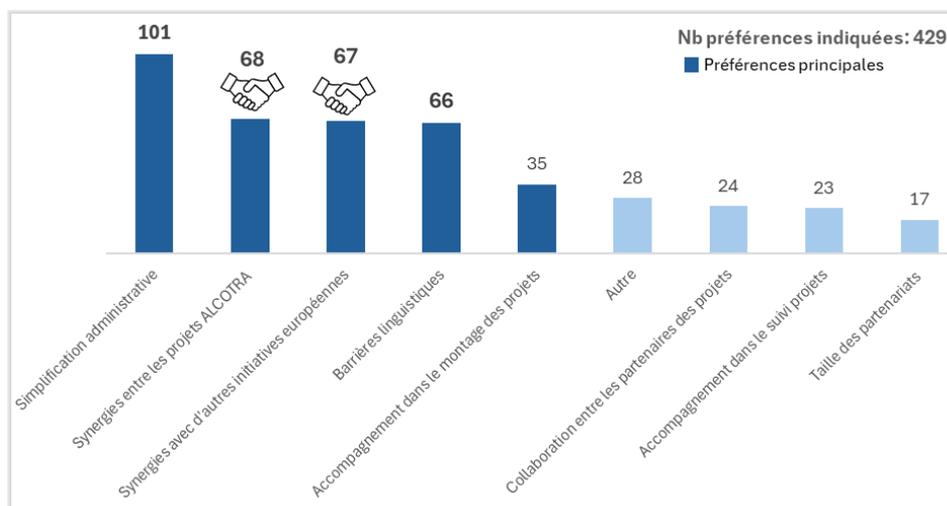
3. Qu'est-ce qui fonctionne bien actuellement dans la coopération transfrontalière ALCOTRA et qui devrait être préservé ou renforcé ?



La dimension partenariale de la coopération au sein du Programme ALCOTRA est fortement appréciée par les répondants [41%]. En effet, le sens plus profond de la coopération Interreg représente un élément qui fonctionne très bien à l'échelle ALCOTRA puisque les territoires demandent à renforcer les synergies et les occasions de dialogue entre les institutions des deux pays. De plus, 19% des répondants apprécient les instruments spécifiques créés qui favorisent la coopération transfrontalière, en particulier les plans stratégiques intégrés territoriaux et le nouveau dispositif des Microprojets. Les répondants confirment qu'il s'agit de réponses ciblées aux besoins franco-italiens. Le travail partenarial et la **dimension territoriale** font partie de l'ADN des Interreg, et ont été bien expérimentés et intégrés dans le Programme ALCOTRA.

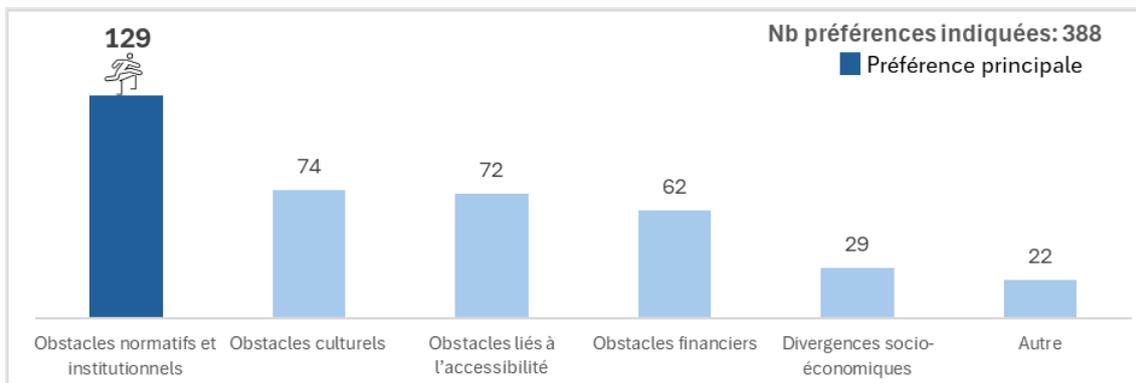
4. Qu'est-ce qui ne fonctionne pas bien actuellement dans la coopération transfrontalière ALCOTRA et qui devrait être amélioré ?

La **complexité administrative** représente une difficulté majeure pour les répondants [24%] : il convient de préciser qu'il s'agit d'un constat applicable à tous les programmes Interreg et qui n'est pas spécifique au territoire ALCOTRA.



La Commission européenne a déjà introduit des éléments de simplification administrative dans la réglementation 2021-2027, utilisés largement par le Programme ALCOTRA. Des difficultés spécifiques se retrouvent, par exemple, dans l'utilisation de la plateforme dématérialisée de gestion des projets. Les **synergies** avec d'autres programmes et projets européens, et entre projets ALCOTRA, sont à améliorer [31% des répondants]. Il s'agit d'un aspect complexe pour plusieurs programmes de coopération, en raison des dynamiques particulières à chacun, des calendriers de mises en œuvre et des spécifiés nationales. Les bénéficiaires des PITER+ ont également souligné ce besoin de renforcement des synergies entre les différents PITER+ mais aussi avec les projets simples et les microprojets ALCOTRA.

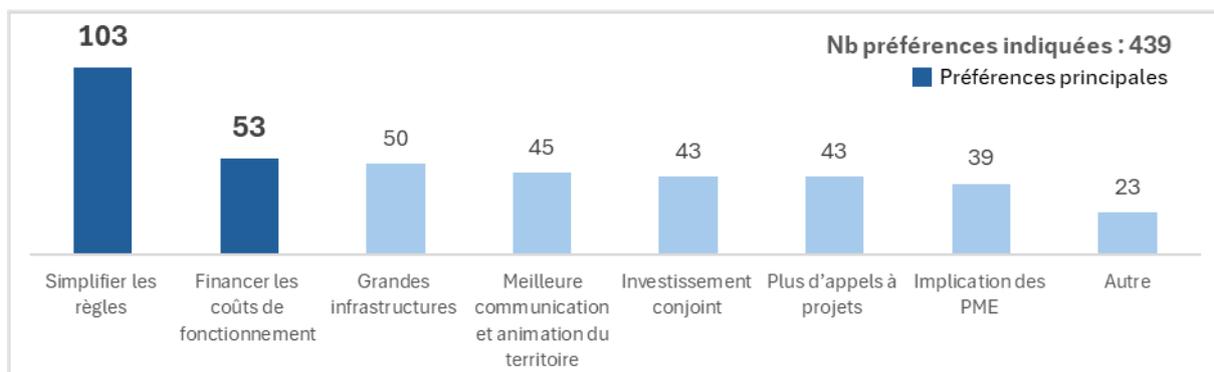
5. Quels sont les principaux obstacles à une bonne coopération entre la France et l'Italie ?



Les **obstacles normatifs et institutionnels** qui concernent l'éducation, la mobilité des travailleurs, et la santé, limitent le travail transfrontalier [33% des répondants] : ces différences entre les deux pays ont un poids important sur la coopération et arrivent à impacter des dimensions telles que l'organisation du partenariat (acteurs non homologues), les délais et les processus de mise en œuvre (différents processus institutionnels).

Le projet ALCOTRAITE, financé par le Programme dans le cadre de l'ISO1, a mené un important travail d'identification des obstacles sur le territoire ALCOTRA et d'analyse de la perception de citoyens et des parties prenantes vis-à-vis de ceux-ci. Cet approfondissement détaillé est en annexe du présent rapport¹.

6. Y a-t-il des choses que vous aimeriez faire dans le cadre du Programme ALCOTRA France-Italie mais que vous ne pouvez pas faire ?



L'élément qui se dégage nettement ici est la **simplification administrative**, qui vient confirmer le point d'amélioration déjà identifié à la question 4. Les règles sont considérées trop complexes, et le manque de personnel pour les petits acteurs pourrait être un frein majeur à la participation aux projets de coopération. De plus, la charge administrative ralentit la mise en œuvre des projets et la justification des dépenses est considérée complexe. La demande de financement des coûts de fonctionnement [12%] est compréhensible compte tenu de la conjoncture internationale. Il convient de noter que le Programme ALCOTRA finance déjà des coûts administratifs et de bureau pour les bénéficiaires.

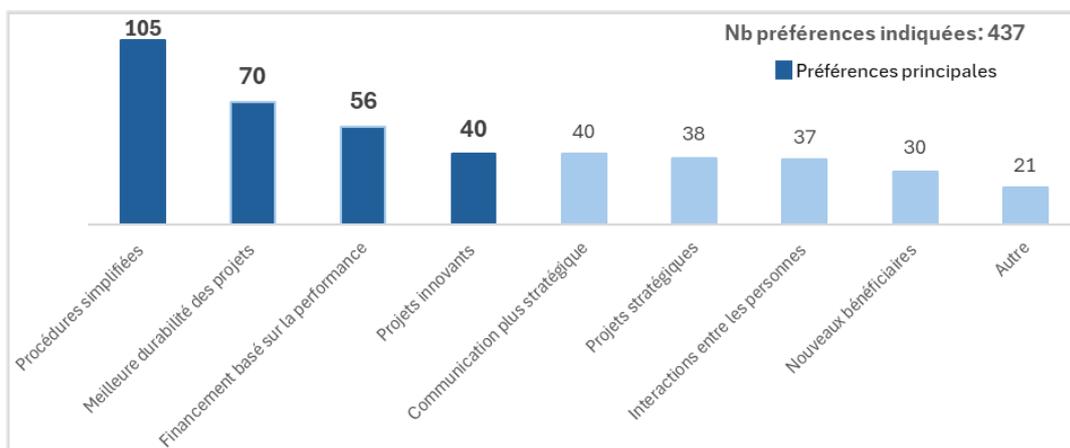
Parmi les éléments ressortis, la demande d'**appels à projets supplémentaires** [10%] confirme un besoin de ressources pour les territoires. Compte tenu du nombre d'appels à projets réalisés lors du 14-20 et du rythme soutenu de la programmation 21-27, la demande pourrait être liée aux années blanches de la période de chevauchement entre la clôture d'une programmation et le démarrage d'une autre.

Par ailleurs, la demande d'améliorer les investissements et l'**implication des petites et moyennes entreprises** est aussi posée : si d'autres fonds européens permettent la réalisation de projets à plus grande envergure et avec des investissements plus importants, il existe une difficulté à impliquer les acteurs économiques de petite et moyenne taille.

¹ Le rapport de ALCOTRAITE est en cours de finalisation. Il sera annexé à ce document pour envoi à la Commission européenne.

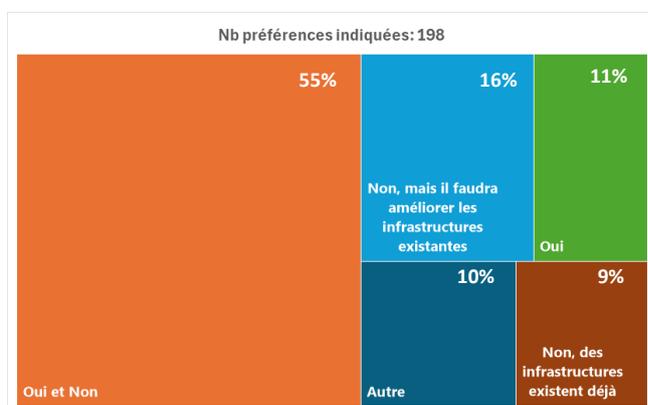
France – Italia ALCOTRA

7. Quelle est la nouveauté la plus importante que vous aimeriez voir dans le futur Programme ALCOTRA France-Italie ?



Dans la continuité des données traitées dans les questions précédentes, la **simplification administrative** [24%] est ici attendue comme une “nouveauté” à traiter dans le futur, elle implique un effort multiniveau sur le Programme pour y parvenir. Les répondants demandent que le chef de file puisse être un bénéficiaire localisé hors zone, si cela est dument justifié par la nature du projet et du partenaire, et ce afin de faciliter la participation des universités et des centres de recherche aux projets. Le souhait d’une **meilleure durabilité** des projets transfrontaliers dans le temps [16%] est l’expression d’un intérêt qualitatif et d’une demande d’accompagnement vers la durabilité des actions. **L’intérêt pour le financement basé sur la performance** est également une nouveauté : il s’agit là d’une approche cohérente avec les indications de la Commission européenne pour le 21-27 qui demande de dépasser la logique administrative vers une orientation portée sur les résultats des projets.

8. Est-ce qu’il existe un besoin de projets d’infrastructure ?

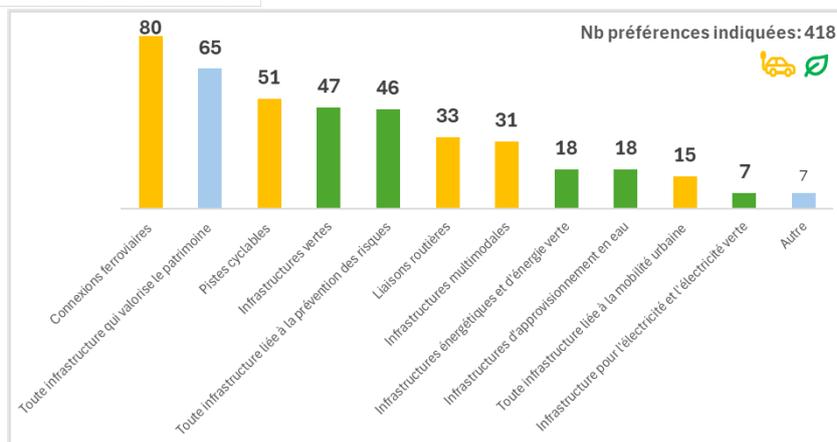


55% des répondants exprime un besoin de projets d’infrastructures, bien qu’il reconnaisse que **le soutien aux infrastructures peut se faire grâce à d’autres fonds régionaux ou nationaux dédiés.**

16% considère que des projets d’infrastructures ne sont pas nécessaires, parce qu’ils existent déjà ou parce qu’il faudrait les améliorer.

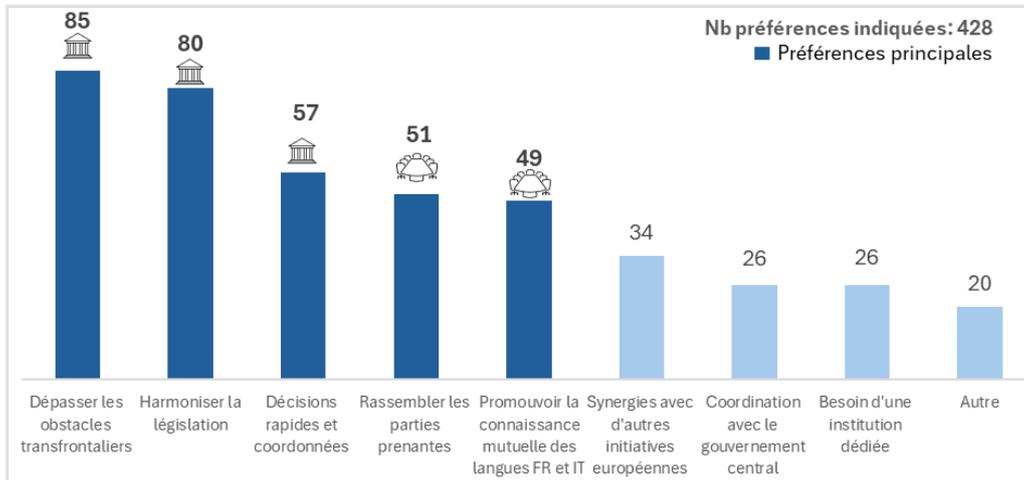
Les réponses sont cohérentes avec les finalités des programmes Interreg.

Parmi les infrastructures dont le territoire transfrontalier aurait besoin, mais qui ne seraient pas forcément financées par Interreg, on retrouve : le secteur des transports (50%) et les infrastructures vertes (32% des préférences). Soit, une amélioration du transport transfrontalier dans ses déclinaisons de l’intermodalité et de la durabilité.



9. Que faut-il faire pour faciliter le travail avec vos homologues de l'autre côté de la frontière ?

Les répondants ont identifié deux aspects clés de la coopération : travailler sur les obstacles et renforcer la gouvernance. 38% d'entre eux pense qu'une solution pour faciliter le travail avec les homologues frontaliers serait d'harmoniser la législation et dépasser les obstacles transfrontaliers, par exemple en finançant des réunions/conférences, des expertises, des projets pilotes, une assistance technique spécifique.



25% demande, par ailleurs, d'améliorer les processus de gouvernance avec une meilleure articulation entre les parties prenantes (autorités nationales, régionales et locales, entreprises, utilisateurs/usagers) et une prise de décisions plus rapide et coordonnée, pour travailler efficacement.

La promotion de la connaissance mutuelle des langues française et italienne semble être l'outil identifié permettant de garantir un meilleur travail collectif.

10. Quel serait le projet de coopération France-Italie de vos rêves ?

Les contributions retenues relatives au « projet de rêve » représentent un total de 142 réponses.

Les thématiques phares des propositions formulées sont : la mobilité et les infrastructures [30 préférences], la culture et le tourisme [25] et l'environnement et les énergies renouvelables [20]. Ces suggestions viennent confirmer les résultats de la question concernant le plus grand potentiel de la coopération transfrontalière sur le territoire ALCOTRA.

Concernant **l'environnement**, les principaux thèmes qui ressortent sont l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en eau et des énergies renouvelables. Ces éléments confirment les priorités portées sur la programmation actuelle et sur l'importance que le Programme souhaite donner à ce sujet pour le post-27.

En ce qui concerne la **culture et le tourisme**, les répondants envisagent des projets liés à la valorisation du patrimoine, des ressources naturelles et des identités culturelles communes. Ils mettent également l'accent sur la création d'expositions sur la coopération transfrontalière afin de mettre en valeur l'impact concret des projets ALCOTRA sur la vie quotidienne des citoyens et de renforcer leur sentiment d'appartenance au territoire transfrontalier, confirmant ainsi les intérêts du Programme de consolider une citoyenneté transfrontalière et européenne.

Quant à la **mobilité**, les contributions reflètent les besoins de consolider les connexions et les infrastructures de manière durable sur les trois axes prioritaires de liaison entre la France et l'Italie : Gênes-Marseille, Turin-Lyon et le tunnel du Mont Blanc.

Des exemples concrets sont proposés dans le chapitre « Citation intéressantes ».

Citations intéressantes

Quelques exemples concrets de « projets de rêve » pour la coopération franco-italienne :

- **Environnement**

« Activités de **recherche** pour comprendre et **anticiper les effets du changement climatique sur les cultures locales**. » - *Université, Provincia di Cuneo*

« Participer au **développement des énergies solaires** en milieu alpin protégé. » - *Association, Savoie*

« Un projet pour repeupler et soutenir ceux qui décident de vivre dans les **zones intérieures et montagneuses**. » - *Administration publique, autres territoires*

- **Education, formation et jeunesse**

« Développement de **plates-formes en ligne** communes pour l'apprentissage à distance, avec des cours disponibles en français et en italien. » - *Administration publique, Savoie*

« Un projet permettant à étudiants, jeunes, professionnels, scientifiques, fonctionnaires des collectivités et élus d'avoir des **expériences de vie sur l'autre côté de la frontière** : période d'études, séjours, stages professionnels, **échanges de personnel**. »
- *Administration publique, Valle d'Aosta*

« Parcours de **certification des compétences** à l'échelle transfrontalière **pour des métiers clés/en tension**, en cohérence avec le système de Micro-crédits. » - *Association, Rhône*

- **Culture et tourisme**

« **Campagnes de marketing conjointes** pour attirer les touristes internationaux, en mettant en valeur les merveilles naturelles et culturelles de la France et de l'Italie. » - *Association, Hautes-Alpes*

- **Mobilité**

« Un projet permettant la mise en œuvre d'**une tarification multimodale transfrontalière** pour les transports ferroviaires. » - *Administration publique, autres territoires*

- **Innovation et recherche**

« Des initiatives ambitieuses pour combiner l'excellence des deux pays dans des domaines clés tels que la **recherche** (laboratoires de recherche partagés en biotechnologie, intelligence artificielle, énergie renouvelable) et l'**innovation** (incubateurs et accélérateurs de start-ups communs). » - *Administration publique, Città Metropolitana di Torino*

- **Inclusion sociale et Santé**

« Prévoir un **échange des personnes en situation de handicap** pour "tester" l'**accessibilité** des espaces publics. » - *Administration publique, Alpes Maritimes*

« Dans le domaine **socio-médical**, un projet de valorisation d'**infrastructures désaffectées** pour créer des **lieux de réhabilitation spécialisés** avec un **centre universitaire et de recherche** attendant. » - *Structure socio-sanitaire, Provincia di Imperia*

- **ADN Interreg**

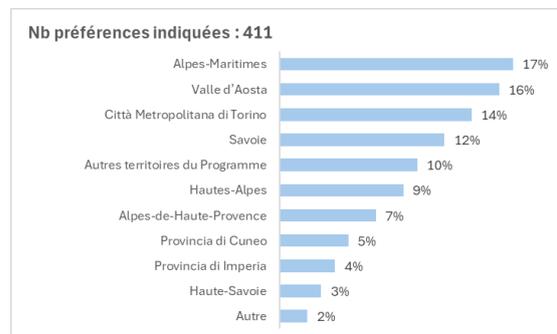
« Les projets sur-connectés manquent d'échanges humains : ces moments de rencontres informels qui génèrent des liens, des idées, des opportunités et qui permettent d'identifier **une identité européenne commune**. Que devient le vivre-ensemble sur nos territoires ? Il serait opportun de relancer des politiques culturelles et de proposer des actions portant des valeurs de tolérance, pour aller à la rencontre de l'autre » - *Administration publique, Alpes de Haute-Provence*

« Que l'objectif de faire exister le territoire transfrontalier soit atteint. Que les populations locales assimilent qu'elles habitent un territoire transfrontalier, riches de ses différences, un **territoire d'opportunité** » - *Administration publique, Hautes-Alpes*

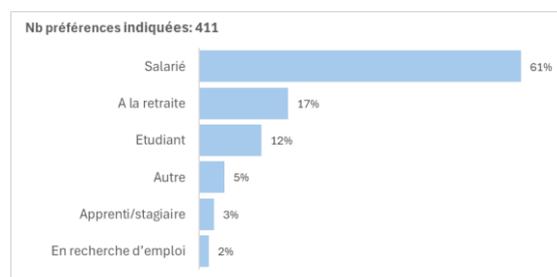
Consultations des citoyens

Principaux citoyens consultés

La consultation publique auprès des citoyens a permis de recueillir les avis de **411 personnes** de tous âges, dès 15 ans, avec un **volet complémentaire pour la jeunesse**. La représentation du territoire ALCOTRA est équilibrée d'un côté et de l'autre de la frontière avec 226 répondants sur le territoire français et 185 sur le territoire italien. Les citoyens qui se sont mobilisés proviennent principalement des Alpes Maritimes [69], suivi par la Valle d'Aosta [67] et la Città Metropolitana di Torino [58].



Les répondants sont majoritairement des salariés [252], suivi par les retraités [70], comme l'illustre le graphique ci-après.



Méthodes de consultation

La **consultation publique en ligne** s'est déroulée du 15 juillet au 15 octobre. L'enquête incluait une courte section d'identification pour recueillir des informations sur les citoyens, notamment leur âge et leur provenance. Le questionnaire, composé de 8 questions suggérées par la Commission européenne (plus 3 questions adressées aux jeunes), proposait des réponses à choix multiples, une section 'Autre' pour des suggestions supplémentaires, et quelques questions ouvertes.

Le questionnaire a été diffusé via les sites web et les réseaux sociaux d'ALCOTRA et par courriel adressé aux instances du Programme. D'autres sites internet (l'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes, le Projet ALCOTRAITE et les sites des administrations partenaires) ont également relayé l'information. En septembre, une relance a été effectuée pour permettre d'atteindre plus de 500 réponses au total. Des marque-pages avec le QR code des consultations ont été conçus et distribués lors des événements du Programme ALCOTRA.

Le **Conseil des Jeunes** ALCOTRA a été mobilisé activement pour répondre au questionnaire et le diffuser au sein de son réseau.

De plus, **12 ateliers thématiques** ont été organisés par l'Autorité de gestion afin d'approfondir certains sujets identifiés comme prioritaires dans la consultation en ligne, d'enrichir les réflexions menées et de mieux comprendre les attentes des citoyens. Les **thèmes approfondis** lors des ateliers sont notamment la jeunesse, la territorialisation, les microprojets, la simplification administrative, la gouvernance, l'environnement et la culture. Au total, à travers ces actions de mobilisation citoyenne, l'Autorité de Gestion a touché près de 500 personnes qui ont contribué à l'avenir du territoire transfrontalier. Les contributions qualitatives récoltées ont mené à la rédaction d'un rapport annexe au présent document.

Contributions aux questions clés

1. Vivre près d'une frontière est-il pour vous une opportunité ou un inconvénient ?

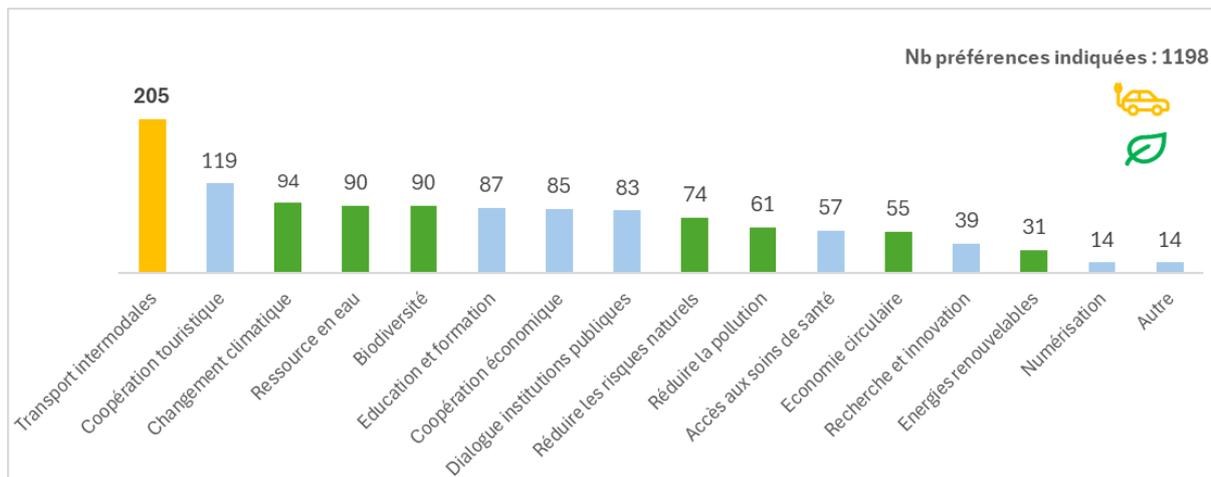
Les citoyens ont exprimé à majorité écrasante [354 préférences sur 411 réponses] **le caractère positif de vivre sur un territoire transfrontalier**. Malgré une frontière physique imposante, les habitants du territoire perçoivent des **opportunités** de nature diverses au bassin de vie franco-italien.

Ce taux de réponse démontre un **sentiment d'appartenance transfrontalier** sur le territoire et la volonté d'aborder collectivement

des problématiques communes qui les lient. Cette approche permet d'envisager une **implication positive des citoyens** dans la résolution des défis du territoire transfrontalier pour le post-27.



2. Où se trouve le plus grand potentiel de coopération territoriale pour la frontière franco-italienne ?



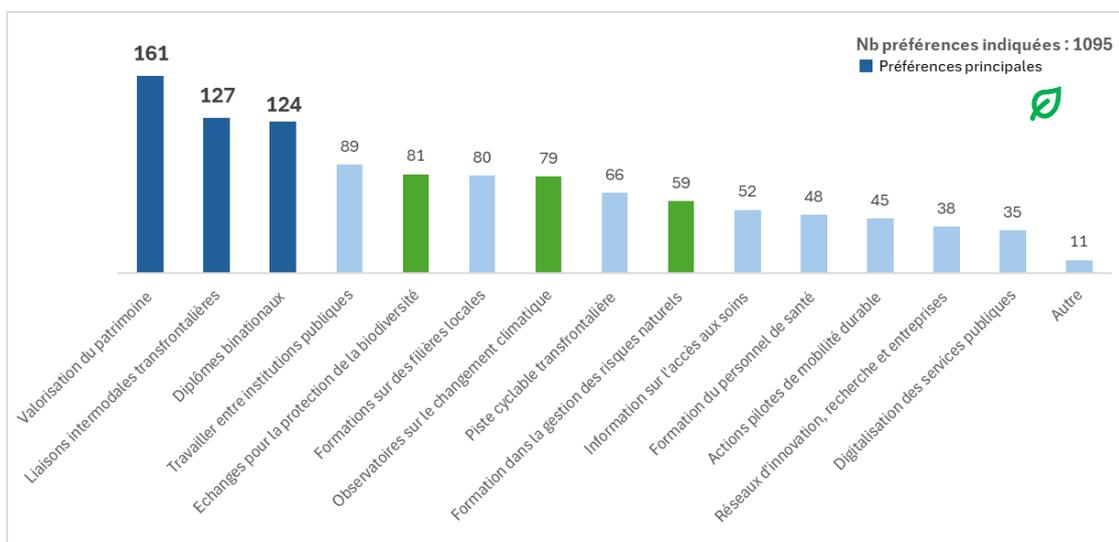
A cette question, les **enjeux environnementaux** recueillent au total 495 préférences [41%], montrant très largement la conscience citoyenne sur les enjeux climatiques auquel fait face le territoire alpin. L'intérêt sur la **ressource en eau** n'est pas anodin, sur un territoire de plus en plus marqué par des épisodes de canicule et de sécheresse en été et de recul de l'enneigement en hiver, sans compter les épisodes météorologiques de forte intensité de plus en plus fréquents, qui frappent le territoire.

Les citoyens consultés ont, par ailleurs, mis en avant un besoin premier pour vivre le territoire transfrontalier, à savoir, **la mobilité** [17%]. Cela met en lumière le besoin de désenclaver davantage les territoires ruraux et de montagne et de **privilégier le développement de transports intermodaux accessibles à tous**. Ce sujet a certainement marqué les habitants du territoire qui font, ces dernières années, face à des obstacles importants avec des infrastructures inaccessibles sur de longues périodes : le tunnel du mont-blanc et la ligne ferroviaire Lyon – Turin par exemple.

Pour finir, la **coopération touristique** [10%], reste un sujet attendu pour la prochaine programmation, nous pouvons prévoir que le sujet sera sollicité en raison d'évènements importants sur le territoire tels que les JOP 2030.

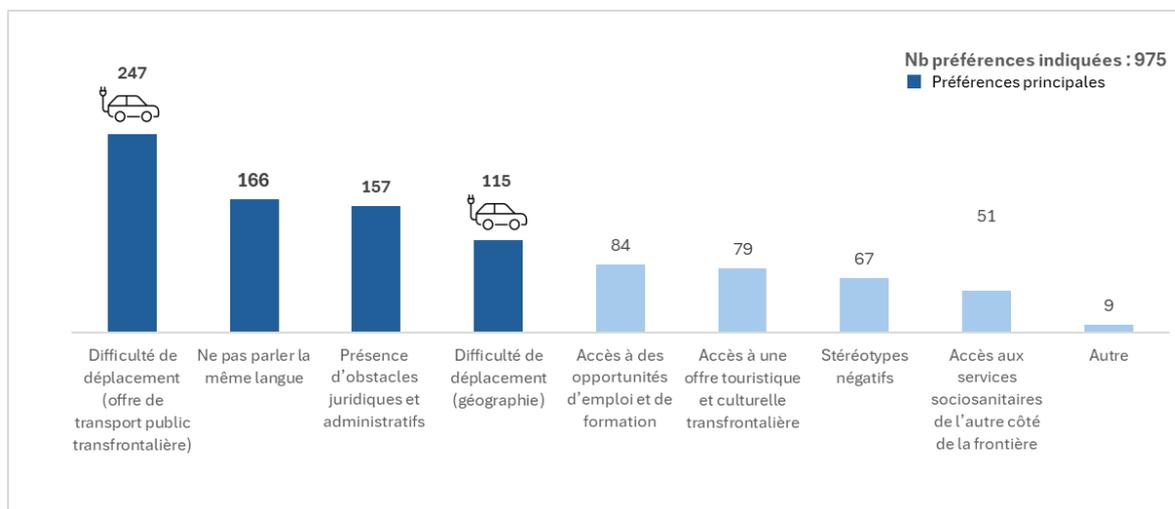
France – Italia ALCOTRA

3. Pouvez-vous citer une ou plusieurs initiatives ALCOTRA que vous trouvez utile là où vous vivez ?



Répondant aux inquiétudes et besoins des citoyens sur le territoire, les initiatives liées à l'environnement sont perçues positivement et récoltent un total de 219 préférences [20%]. Les citoyens remarquent également l'unité du territoire ALCOTRA par le partage d'un **patrimoine culturel et naturel commun** [15%] et apprécient les actions soutenues par le Programme qui vont dans ce sens. La question de la **mobilité** [12%] est, là encore, fortement exprimée, même si des besoins sont encore présents, les actions déjà menées vont dans la bonne direction. Par ailleurs, il est intéressant de souligner l'intérêt porté aux **diplômes binationaux** [11%] déployés de façon importante sur le territoire dans l'enseignement secondaire et supérieur.

4. Dans votre vie quotidienne, quelles sont les plus grandes difficultés de la coopération transfrontalière ?



Le premier élément qui ressort de cette question est directement lié aux questions 2 et 3 et souligne le besoin pour les citoyens du territoire transfrontalier de **pouvoir se déplacer plus facilement** [25%]. Au-delà des difficultés physiques à coopérer, les obstacles qui restent encore importants sont liés à la communication, avec des habitants du territoire qui peuvent difficilement échanger en raison d'une **barrière linguistique** [17%]. Tout comme pour les parties prenantes, les **obstacles juridiques** [16%] sont source de complications pour les citoyens qui souhaiteraient certainement une **simplification et une homogénéisation administrative** dans la gestion de leur quotidien.

5. Quel serait le projet de coopération dont vous rêvez ?

Les contributions sélectionnées concernant le projet de rêve s'élèvent à un total de 348 réponses.

Les propositions mettent en évidence les principales thématiques suivantes : mobilité et infrastructures [93 préférences], culture et tourisme [43], éducation et formation [39] et administratif et institutionnel [26]. Ces sujets confirment certaines nécessités évoquées à la question 2, notamment les transports et la coopération touristique.

En matière de **mobilité et d'infrastructures**, les réponses reflètent le besoin de réadapter l'offre de transport sur tout le territoire ALCOTRA et, plus précisément, de l'implémenter dans le sud (Cuneo, Tende et Vallée de la Roya). Les répondants recommandent la mise en place d'un service de billetterie transfrontalière, des réductions pour les habitants, ainsi qu'une priorité aux transports durables, éléments également mis en avant lors des ateliers participatifs.

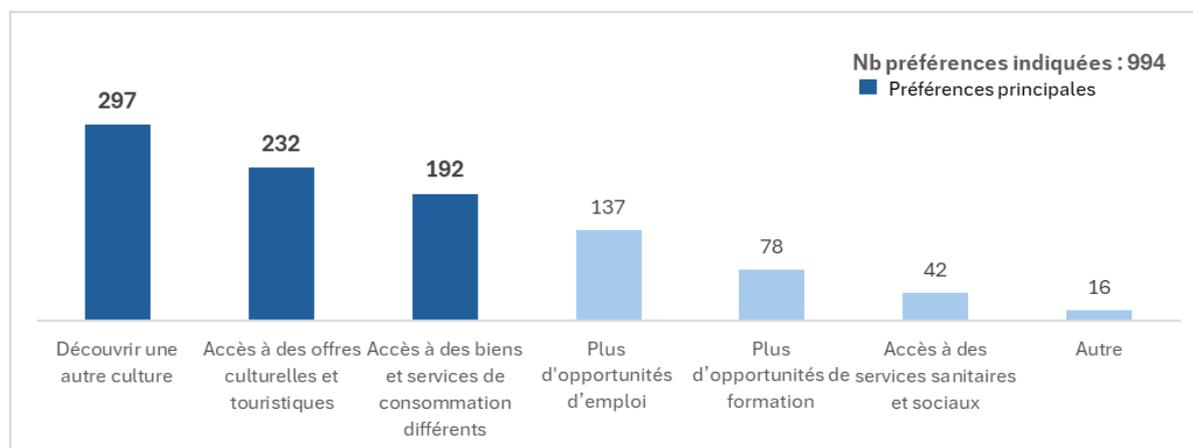
Les suggestions concernant la **culture** insistent sur l'importance pour ALCOTRA de poursuivre sa mission de valorisation et de promotion du patrimoine naturel et culturel pour le développement territorial.

Au niveau de **l'éducation**, les recommandations soulignent l'importance des échanges culturels à tous les niveaux d'éducation et la promotion du bilinguisme, tout en soulignant le besoin de **formations** spécifiques dans les secteurs suivants : tourisme, hôtellerie, agroforesterie et construction. Il convient de noter que le programme est déjà engagé dans cette direction, en particulier sur le bilinguisme.

Les réponses pour la thématique « **administratif et institutionnel** » confirment l'exigence de simplification administrative et d'un rapprochement des institutions soulevé dans les deux questionnaires.

Les exemples concrets proposés se retrouvent dans le chapitre « Citation intéressantes ».

6. Quels sont les avantages de vivre dans un territoire transfrontalier ?



Ici les citoyens expriment leurs liens au territoire transfrontalier qui s'envisage comme un **bassin de vie commun** et qui permet un accès à une **variété d'offres culturelles et touristique** [53%]. De plus, au regard des réponses, la zone ALCOTRA semble constituer un **marché commun** permettant aux habitants du territoire d'accéder à **différents produits de consommation** [19%]. Le citoyen a l'opportunité de découvrir et de s'approprier le territoire au-delà de la frontière, favorisant un sens d'appartenance commun.

7. Avec vos propres mots, que signifie pour vous l'expression « coopération transfrontalière franco-italienne » ?

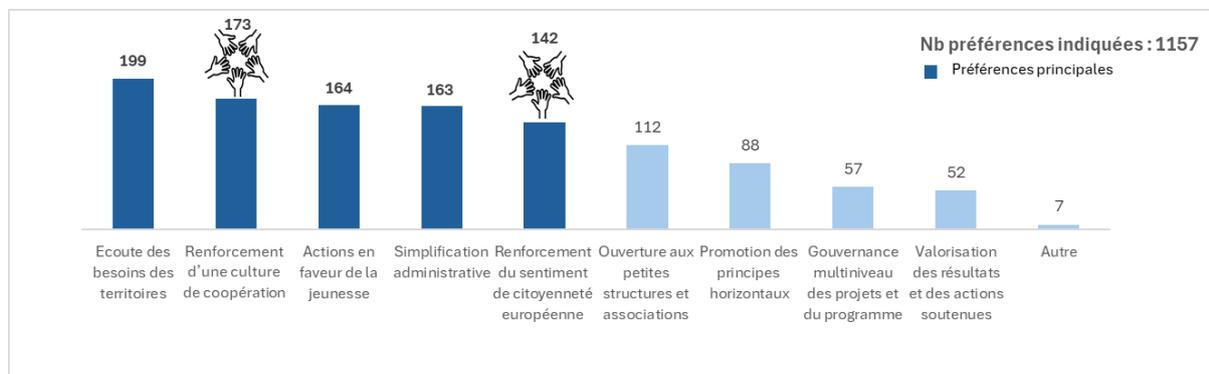


A travers leurs 308 contributions, les citoyens définissent la coopération transfrontalière franco-italienne comme une approche de **planification conjointe** pour le développement et la **gestion de projets ayant des objectifs communs**.

L'esprit de coopération évoque un besoin **d'échanges continus**, d'un lien permanent, qui permette de **dépasser les obstacles** et **améliorer la vie des citoyens**.

8. Quels sont les 3 éléments que le programme ALCOTRA devrait garder pour les interventions futures ?

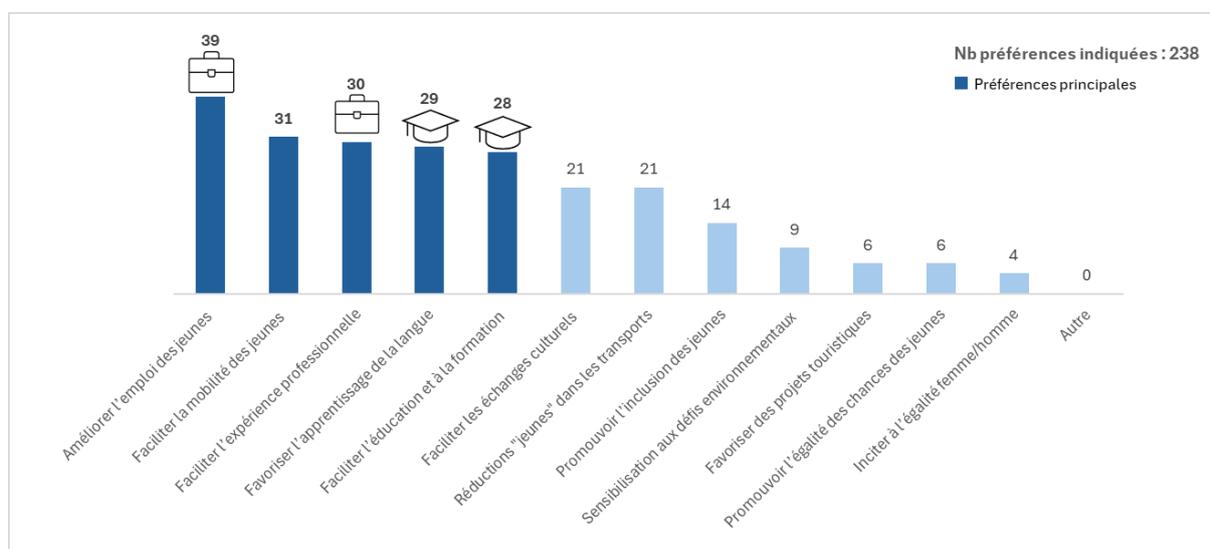
Les réponses à cette question confirment les données récoltées dans les questions précédentes et font références aux besoins déjà exprimés, à savoir le besoin d'une **proximité entre le Programme et le territoire** pour un recensement des besoins et des attentes, le **renforcement d'une culture et d'une citoyenneté transfrontalière** et la **simplification administrative**. L'aspect positif est que le Programme intervient déjà en faveur de ces éléments par l'organisation d'évènements et de consultations sur le territoire transfrontalier, par la simplification des procédures sur le 21-27 et en soutenant également des projets visant à réduire les obstacles transfrontaliers. Ces efforts seront à poursuivre sur la prochaine programmation. Il convient de noter également la volonté de **promouvoir des actions en faveur de la jeunesse**, une thématique sur laquelle le Programme est déjà très engagée depuis 10 ans et qui a abouti, entre autres, à la création du **Conseil des jeunes** en 2022. De nouvelles étapes pourront sans doute être co-construites et franchies aux côtés des jeunes du territoire.



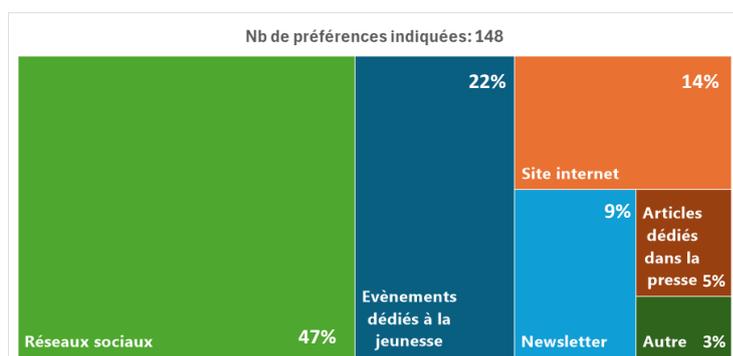
Volet jeunesse

1. L'Europe et la jeunesse : quelles sont les actions en faveur de la jeunesse qu'il vous semble nécessaire de mettre en place sur le territoire transfrontalier ?

Dans un contexte socio-économique incertain, les jeunes se préoccupent en premier lieu de leur avenir professionnel sur le territoire en demandant une **facilité à l'accès à l'emploi** [16%] et la possibilité de se construire une **expérience professionnelle transfrontalière** [13%]. Cela nécessite une facilité pour les jeunes à **se déplacer** sur le territoire [13%]. La zone ALCOTRA peut représenter un bassin avantageux où chercher plus largement des **opportunités éducatives et professionnelles** mais l'on sait aussi que les jeunes sont amenés à se déplacer des territoires ruraux vers les métropoles et parfois au-delà de la zone ALCOTRA pour réaliser leurs projets. L'enjeu pour le post 27 sera de **renforcer l'attractivité du territoire** pour assurer aux jeunes une « **liberté de rester** » : étudier, travailler et vivre sur leur territoire d'origine.



2. La jeunesse et la participation active : comment souhaitez-vous être informé des actions d'ALCOTRA sur le territoire franco-italien ?



Ici les **habitudes de consommation d'informations** des jeunes est clairement exprimée, à l'**ère digitale**, le Programme doit continuer de pouvoir communiquer à travers des **outils innovants**, rapides, et adaptés à son public (réseaux sociaux, site internet, newsletter).

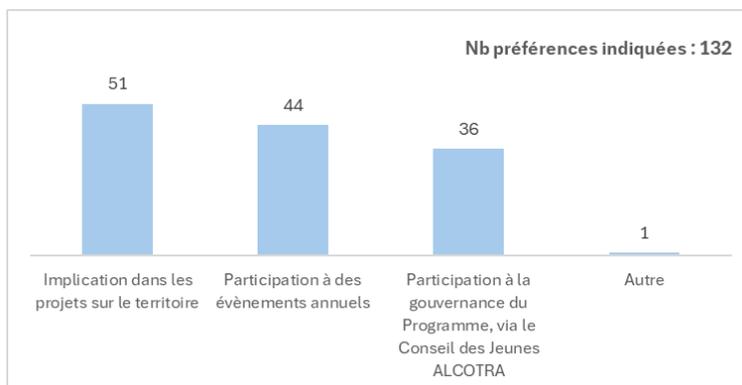
Le défi est de pouvoir transmettre de l'information institutionnelle tout en restant attractif et proche du public

cible jeune. Il est intéressant de noter que malgré le digital, largement mis en avant, les jeunes éprouvent **le besoin de se rencontrer et de construire ensemble** lors d'**événements** qui leurs sont destinés, c'est un signe positif qui exprime le besoin de renforcer un sentiment d'appartenance et une culture transfrontalière commune.

3. La jeunesse et la participation active : comment souhaitez-vous vous impliquer dans les actions d'ALCOTRA sur le territoire franco-italien ?

Les jeunes sont le futur du territoire et ont envie de prendre part aux projets mis en œuvre sur le territoire ALCOTRA.

On remarque sur la programmation en cours un certain intérêt des porteurs de projets à **mobiliser des jeunes** et à travailler pour cette cible de jeunes, un effort à poursuivre pour le post-27, en laissant toujours plus de place à leur contribution.



En lien avec la question précédente, on remarque un besoin collectif de se retrouver pour mettre, ensemble, leur pierre à l'édifice. Pour finir, la mobilisation des jeunes à travers le Conseil des jeunes est un succès puisque le Programme reçoit chaque année davantage de candidatures et suscite l'intérêt, même s'il est important de souligner qu'il est plus difficile de mobiliser sur les territoires ruraux.

Citations intéressantes

Quelques exemples concrets des projets de coopération France-Italie de rêves :

- **ADN Interreg**

« **Écrire une histoire partagée.** » - *Etudiant, Alpes de Haute-Provence*

« **Se connaître** et se reconnaître, **partager** ici et ailleurs nos modes de vie, notre langue, **lancer des ponts** pour mieux partager notre humanité. Refuser l'intolérance et **accueillir la singularité** de chacun, dans le **dialogue** et la **découverte.** » - *Salarié, Alpes Maritimes*

- **Environnement**

« Un projet de **gouvernance des ressources en eau** partagé entre les différents territoires. » - *Salarié, Savoie*

« L'**énergie renouvelable** produite dans le Val Roya et Vermenagna également par la **gestion de la matière organique** qui n'est plus comestible **pour fournir de l'électricité** aux trains alimentés par des batteries pour desservir le Chemin de fer des Merveilles sans devoir électrifier l'ensemble de la ligne. » - *Salarié, Provincia di Cuneo*

« La **création d'une agence franco-italienne de la mobilité durable** qui s'occuperait des **infrastructures** et coordonnerait l'**offre de service.** » - *Salarié, Hautes-Alpes*

- **Education, formation et jeunesse**

« Un **laboratoire transfrontalier réunissant des jeunes français et italiens** pour développer des projets innovants en **intelligence artificielle**, avec des ateliers et hackathons pour stimuler créativité et esprit entrepreneurial, tout en favorisant les échanges entre les deux communautés » - *Etudiant, Valle d'Aosta*

« Un projet qui vise à faciliter l'accès à des **stages et des emplois** des deux côtés de la frontière. » - *Etudiant, Haute-Savoie*

« Un projet intergénérationnel favorisant les **échanges entre les personnes âgées et les jeunes.** » - *Salarié, Provincia di Imperia*

- **Innovation et recherche**

« Un **centre de recherche et d'innovation sociale** sur le **territoire alpin** impliquant les collectivités territoriales de la zone Alcotra dans des domaines tels que la **biotechnologie**, **l'intelligence artificielle**, les **énergies renouvelables** et la **robotique.** » - *Salarié, Savoie*

« Projets **basés sur des laboratoires vivants** dans lesquels les **produits et les services** sont **testés** dans des contextes réels avant d'être commercialisés. Il s'agit de **répondre plus étroitement aux besoins des utilisateurs** en créant des produits et des services perçus comme utiles et nécessaires. » - *Salarié, Città Metropolitana di Torino*

- **Culture et tourisme**

« Connexion au niveau **artistique et culturel**, par exemple par la mise en place d'un grand **réseau** auquel les citoyens, les entreprises, les institutions peuvent avoir accès. Un **réseau étendu** également **sur le territoire** par le biais de bureaux physiques, avec un personnel qualifié et bilingue. » - *Etudiant, Alpes de Haute-Provence*

« **Projet culturel/patrimoine** sur la présence d'une véritable culture commune transfrontalière, et sur l'intérêt de la coopération à grande échelle : festival ou journée dédiée, en lien avec les Europe Direct. » - *Salarié, Alpes Maritimes*

- **Gouvernance**

« Réseau de projets **Gouvernance administrative** intégrée multithématique trois ans avec des budgets fonctionnels élevés. » - *Salarié, autres territoires*

Recommandations pour le post-27

- **Thématiques**

A l'analyse des résultats de la consultation, il est intéressant de noter qu'il y a **une vision homogène des citoyens et parties prenantes du territoire** sur les sujets thématiques à aborder dans le cadre de la prochaine programmation. 5 macro-thématiques sont priorisées, à savoir : l'environnement, la mobilité, la culture et le tourisme, la formation et l'emploi, ainsi que la jeunesse.

L'environnement est le sujet qui totalise le plus de préférences dans les deux questionnaires adressés aux cibles de la consultation. Les citoyens et les parties prenantes sont pleinement conscients de la vulnérabilité du territoire transfrontalier face aux enjeux du changement climatique et y portent une attention particulière. Le Programme a déjà fait la part belle à cette thématique sur la programmation en cours en lui dédiant 30 % de son budget et qui représente 30% des projets financés à ce jour. Le post-27 devra poursuivre en ce sens pour assurer la mise en œuvre du Pacte Vert pour l'Europe et encourager les parties prenantes à travailler sur **l'atténuation et l'adaptation** au changement climatique et également à la gestion de certaines ressources, en particulier **l'eau** qui est ressortie comme l'expression d'un **nouveau défi** transfrontalier.

Le second sujet qui a suscité le plus d'intérêt reste en lien avec la thématique environnementale, en effet, **la mobilité** sur le territoire transfrontalier reste un enjeu majeur ; les citoyens et parties prenantes ont besoin de pouvoir se déplacer et vivre le territoire plus facilement et expriment un besoin d'infrastructures supplémentaires ou améliorées. De ce point de vue, le désenclavement des territoires ruraux et de montagne devra se faire sous le prisme d'une **mobilité verte, intermodale et capillaire**, une approche que le Programme a déjà adoptée et devra continuer de promouvoir.

La mobilité et l'accessibilité du territoire est un enjeu qui va de pair avec le développement et la promotion d'une **offre culturelle et touristique** transfrontalière. Cette thématique reste l'un des **sujets favorisés au niveau local**. Par ailleurs, le territoire ALCOTRA sera certainement enclin à monter des projets dans le contexte de l'organisation des **JOP 2030**. Il serait intéressant que le Programme puisse accompagner les territoires organisateurs en incitant le montage de projets transfrontaliers teintés des **valeurs européennes** telles que la **durabilité, l'inclusion et la jeunesse**.

L'un des sujets qui est revenu de manière régulière est celui de la **formation et de l'emploi**. Les parties prenantes ont mis en avant le besoin de promouvoir davantage **le bilinguisme** sur le territoire pour renforcer la culture transfrontalière. Les jeunes, quant à eux, se soucient de leur avenir professionnel sur le territoire, en souhaitant une **facilité d'accès au marché du travail**. Il conviendrait alors pour le Programme de créer des **synergies** entre le monde de la formation et le secteur économique afin de proposer une **spécialisation de l'offre formative** qui corresponde **aux besoins des secteurs économiques clés du territoire** et d'offrir aux jeunes des **opportunités professionnelles** dans le bassin transfrontalier. La thématique de la formation est un enjeu clé pour l'avenir du territoire ; dans la continuité de l'agenda européen des compétences et de la stratégie ComPAct il s'agit d'assurer l'acquisition de compétences permettant de répondre aux défis futurs.

Les **jeunes** ont exprimé leur volonté d'être **acteurs de la coopération transfrontalière**, un souhait qui semble être pris en compte par les parties prenantes qui ont également indiqué vouloir les impliquer dans la construction ou la réalisation de projets sur le territoire. Cette dynamique positive prend racine dans une attention particulière portée à la jeunesse de la part du Programme. Il faudra continuer de laisser une place aux jeunes en incitant les bénéficiaires à les **consulter et les impliquer** dans la construction du futur du territoire, mais aussi à mener des projets dont ils seront les bénéficiaires privilégiés. Par ailleurs, le **Conseil des jeunes** ALCOTRA est une **réussite** de la programmation en cours qui a déjà inspiré les territoires qui voient éclore des conseils similaires à échelle locale. Fort de cette expérience, le Programme pourrait également **renforcer le rôle** du Conseil des jeunes.

- **Proximité du Programme aux territoires**

Les répondants reconnaissent que le Programme est en mesure d'accompagner les territoires, ils l'ont exprimé à travers des demandes spécifiques qui confirment l'importance des programmes Interreg au soutien des besoins des territoires.

La **dimension partenariale** ALCOTRA est très appréciée par les parties prenantes, qui demandent de renforcer les compétences territoriales et le dialogue interinstitutionnel. ALCOTRA devra **poursuivre les efforts pour élargir le partenariat du Programme** et renforcer un sens d'appartenance. Lors de la programmation 2021-2027 des nouveautés importantes ont été validées par le Comité de suivi : la constitution du Conseil des jeunes ALCOTRA (membre avec voix consultative), des nouveaux observateurs permanents (la Métropole de Nice, la Principauté de Monaco et la Suisse). Une réflexion sur un plus grand élargissement du partenariat est à mener, afin d'inclure d'autres acteurs clés du territoire à la lumière des résultats de l'expérience des microprojets et du travail du Conseil des jeunes. Une place importante est dédiée au **renforcement des capacités** : il est déjà prévu, pour la programmation 2021-2027, de mettre en place des actions pilotes d'accompagnement des membres du Comité de suivi, afin de leur donner les supports nécessaires à relever des défis de plus en plus complexes qui touchent les territoires. Les résultats de ces actions innovantes pourraient répondre au renforcement de la dimension partenariale.

La **dimension territoriale** ALCOTRA est très appréciée. Les répondants soulignent l'importance de créer des instruments spécifiques de soutien à la coopération. En ce sens, l'expérience pluriannuelle des plans territoriaux intégrés ALCOTRA (PITER+), représente une réponse ciblée aux besoins franco-italiens. Dans le futur il s'agit de **poursuivre et améliorer la vision stratégique** des plans territoriaux, d'en **renforcer la dimension « gouvernance »** de travailler en plus étroite coordination avec les PITER+ pour renforcer une approche bottom-up. En effet, des premiers échanges entre les PITER+ ont eu lieu : le bilan de ces rencontres pourra suggérer des pistes d'actions spécifiques.

L'écoute des besoins du territoire est au cœur de plusieurs demandes des parties prenantes, qui requièrent d'impliquer fortement les petites et moyennes entreprises. Face à la difficulté d'**impliquer les acteurs économiques**, une réflexion pourrait être menée tout au long de la programmation en cours comme cela avait été fait pour l'implication des associations et des petits porteurs à travers les microprojets. En effet, des actions spécifiques pourraient être imaginées pour **favoriser la participation des acteurs privés** et des petites et moyennes entreprises. Le bilan des microprojets pourra aider à la construction d'une réponse ciblée à cette problématique.

- **Synergies inter-initiatives européennes et durabilité des actions**

Les répondants demandent au Programme de relever le défi clé d'œuvrer pour la durabilité des actions soutenues. Il est ainsi important d'améliorer les synergies entre les projets ALCOTRA et d'autres projets, programmes et initiatives européens. Une stratégie coordonnée pourrait permettre de répondre à ces deux défis.

Le **renforcement des synergies** avec d'autres programmes et projets européens, et entre projets, représente un élément complexe que ALCOTRA partage avec tous les programmes de coopération, en raison des dynamiques propres à chaque Programme, des calendriers de mises en œuvre et des spécificités nationales. Des synergies tissées par le Programme existent déjà (relations spontanées entre les projets, liens entre ALCOTRA et d'autres Interreg -Marittimo et POCTEFA-, participation aux temps forts SUERA, valorisation des projets ALCOTRA dans les événements SUERA). Il est recommandé de **consolider les synergies en cours** à travers le renforcement de la participation du Programme et des projets aux groupes thématiques de la SUERA, et à l'implication proactive du Conseil des jeunes dans les travaux de la stratégie macro régionale. Pour favoriser les synergies entre les projets ALCOTRA, la poursuite d'une **stratégie de capitalisation et de transférabilité des résultats** des projets est un bon point de départ : les groupes de travail thématiques avec les projets prévus par le Plan d'évaluation pourront représenter une expérience de rencontre entre pairs qui favorise les échanges et la transférabilité des résultats, des méthodologies et des processus entre les participants.

Dans ce sens, la première réunion **inter-PITER+** a souligné avec force ce **besoin d'échange**, d'ouverture et d'apprentissage, et des recommandations pour le futur sont à envisager : réaliser des **groupes de travail thématiques inter-PITER+**, réaliser des forums/rencontres des porteurs de projets pour mutualiser les actions, développer des liens avec les projets simples et les microprojets, organiser des événements de peer-learning ; mieux s'intégrer avec d'autres programmes clés (ERASMUS+, European Solidarity Corps, HORIZON Europe).

Ce type de recommandations montre clairement la volonté d'un travail partagé piloté par le Programme, pour aboutir à une amélioration de la qualité des interventions et à sa durabilité. Il ne s'agit pas seulement de réaliser des activités dans le cadre des opérations, mais aussi d'avoir une vision « autre » sur ses propres actions sous le prisme de la territorialité, de l'articulation thématique, de l'apprentissage mutuel, de la transférabilité des résultats.

Parmi les nouveautés souhaitées sur le post 27 on retrouve le **financement basé sur la performance** : une approche cohérente avec les indications de la Commission européenne pour le 21-27 et qui demande de dépasser la logique administrative vers une orientation aux résultats. ALCOTRA a construit des outils de suivi des projets qui permettent de mettre en avant les résultats et les livrables tangibles réalisés par les projets et transférables à d'autres projets ou/et acteurs. Au-delà de la poursuite d'une telle approche, il est recommandé d'envisager des **actions concrètes pour valoriser la performance** : des ressources supplémentaires pour les bonnes pratiques réalisées, afin de permettre leur dissémination et valorisation ; des appels à projets dédiés aux projets exemplaires pour poursuivre leurs actions, en ligne avec la stratégie de capitalisation.

- **Simplification**

La **simplification administrative** représente encore un enjeu majeur pour la future programmation : « *Les règles administratives sont complexes, le manque de personnel dans les petites mairies empêche de mieux suivre et mener à bien les projets souhaités* », au détriment de la participation des petites structures ou de la participation (« *La burocrazia rallenta la realizzazione dei progetti, a volte rendendoli irrealizzabili. La rendicontazione è asfissiante e complessa* »). Il s'agit de difficultés connues par tous les programmes Interreg, et la Commission européenne a déjà introduit des éléments de simplification administrative (OCS, AT forfaitaire) dans la réglementation 2021-2027. L'atteinte de la simplification constitue un processus d'amélioration multiniveaux, et ALCOTRA pourra **intervenir sur les mesures spécifiques au Programme** : des difficultés spécifiques liées à ALCOTRA se retrouvent dans l'utilisation de Synergie CTE, il est donc recommandé de renforcer la dématérialisation et les mesures d'accompagnement des bénéficiaires et des utilisateurs de la plateforme. Le Programme a déjà introduit des Options de Coût Simplifiés (OCS), et pour le futur l'utilisation d'autres OCS pourra être envisagée. Un travail pédagogique adressé aux projets pour divulguer les principales nouveautés réglementaires et pour accompagner la gestion et la mise en œuvre, devra être poursuivi, sur l'exemple du travail réalisé par les webinaires déjà proposés par le Programme. Les **obstacles juridiques et institutionnels** limitent la coopération transfrontalière et ainsi le quotidien des citoyens : pour la coopération, ils impactent l'organisation du partenariat, les délais et les processus de mise en œuvre ; les citoyens, eux, souhaiteraient une homogénéisation administrative dans la gestion de leur quotidien. Dépasser ces obstacles pourrait représenter une véritable solution de simplification.

Il est important d'identifier d'ores et déjà les pistes de travail et les **principales orientations** pour des solutions durables, afin de pouvoir intervenir proactivement et de façon spécifique. La valorisation des résultats atteintes par les projets dans le cadre de l'ISO1 permettra de disposer de premières pistes d'actions, qui pourront être approfondies par des études spécifiques réalisées au niveau du Programme pour une vision plus stratégique et articulée. En ce sens, la poursuite des efforts en termes d'élargissement de la gouvernance du Programme pourra faciliter la mise en perspective et l'identification de lignes d'action.



France – Italia ALCOTRA

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon

101 cours Charlemagne
CS 20033
69269 Lyon Cedex 2
Tél. 04 26 73 40 00

Clermont-Ferrand

59 boulevard Léon Jouhaux
CS 90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
Tél. 04 73 31 85 85



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Autorité de gestion / Autorità di gestione
ALCOTRA 2021-2027